



Mercredi 9 décembre 2009

Club parlementaire sur l'avenir de la recherche agronomique
présidé par Jean BIZET et Jean-Yves LE DEAUT

Compte rendu n°8

AGRICULTURE ET ABEILLES

LE CLUB CÉRÈS

À l'échelle de la planète, l'agriculture se transforme aussi vite qu'elle a su le faire à l'époque de la " révolution verte ". Nouveaux territoires, nouvelles pratiques, nouvelles exigences sociétales, notamment environnementales et non alimentaires, imposent une marche forcée à l'innovation agricole.

La production agricole est en réalité plus compliquée que la production de matières premières agricoles, alimentaires ou non : c'est aussi la production d'un espace, d'un environnement, d'une culture, d'un bien commun.

Un petit groupe de parlementaires, soucieux de maintenir l'excellence de la recherche agronomique en France, a décidé la création du club Cérès, du nom de la déesse romaine de l'agriculture, des moissons et de la fécondité.

Placé sous l'égide des parlementaires, il réunit régulièrement autour d'eux l'ensemble des acteurs du secteur agronomique et agroalimentaire français. Ces réunions sont organisées au moment du déjeuner et sont consacrées à l'audition de personnalités majeures : hauts fonctionnaires, chercheurs, directeurs d'agences nationales ou internationales, hauts responsables d'entreprises françaises ou européennes, universitaires, etc.

Soixante-sept d'entre vous nous ont déjà rejoints. Nous sommes heureux de vous présenter le compte-rendu de notre dernier déjeuner " Agriculture et abeilles ". Il vous aidera dans votre travail législatif.

Jean BIZET
Sénateur de la Manche

Jean-Yves LE DEAUT
Député de Meurthe-et-Moselle

I. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'AFSSA

(novembre 2008, actualisé en avril 2009)

" Mortalités, effondrements et affaiblissement des colonies d'abeilles "

Bernard TOMA

*Président du comité d'experts spécialisé en santé animale de l'AFSSA
(Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments)*

Depuis une cinquantaine d'années, un déclin croissant des populations d'insectes pollinisateurs a été observé dans de nombreux pays industrialisés. Depuis le milieu des années 80 la situation apicole mondiale est marquée par une importante mortalité d'abeilles. Ce phénomène constitue une préoccupation majeure pour les professionnels de l'apiculture, mais également pour le monde agricole et les pouvoirs publics. En effet, plus de 80 % des espèces végétales sont tributaires de nombreuses espèces d'insectes pollinisateurs et en particulier des abeilles qui contribuent à leur survie et à leur évolution. Les causes de ce phénomène ne sont pas totalement élucidées et sont sujettes à controverse. Ce qui a conduit à la réalisation de nombreuses études sur le sujet. Historiquement, ces troubles étaient majoritairement attribués aux agents pathogènes biologiques de l'abeille, plus récemment, la présence d'éléments chimiques dans l'environnement, provoquant potentiellement l'intoxication des abeilles, a été incriminée.

Un rapport pour faire le point. Dans ce contexte, l'AFSSA s'est auto-saisie de la question afin d'apporter des réponses aux apiculteurs français sur la mortalité des colonies d'abeilles, d'en déterminer les causes et les facteurs de risque associés. Basé sur une analyse critique des données scientifiques et des travaux de recherche disponibles au niveau national et international, **le rapport " Mortalités, effondrements et affaiblissements des colonies d'abeilles "** recense les causes pouvant être associées à une mortalité. Plus d'une quarantaine ont pu être identifiées ce qui souligne la grande diversité des agents pouvant jouer un rôle néfaste sur les colonies.

LE PROCHAIN DÉJEUNER DE CÉRÈS

Mercredi 3 février
Agriculture, biotechnologies et innovations

Partant de cet inventaire, l'Afssa a étudié la situation sanitaire des filières apicoles européenne et française. Elle a examiné les données épidémiologiques collectées en France et a tenté d'identifier les facteurs de risque majeurs intervenant dans la mortalité actuelle des colonies d'abeilles.

Cette étape a souligné le **rôle des agents biologiques** et en particulier de l'agent de la **varroase** dans les troubles constatés.

Les agents chimiques et en particulier les produits phytopharmaceutiques constituent également une cause de mortalité. Toutefois, le rôle exact d'une exposition chronique des colonies à ces produits n'a pu être déterminé et il n'a pas été possible de confirmer ou d'écarter l'hypothèse selon laquelle cette exposition pourrait jouer un rôle direct ou indirect dans la mortalité des abeilles.

Ce travail a également fait apparaître la nécessité d'améliorer l'organisation de la collecte et l'analyse des données épidémiologiques recueillies. En parallèle, l'Agence a analysé le fonctionnement de la filière apicole française et l'organisation du suivi et de la gestion sanitaire apicole. Cet état des lieux a permis à l'Agence d'émettre une série de recommandations organisées autour de cinq axes :

1. En matière de suivi sanitaire, l'Afssa a notamment proposé la mise en place d'un réseau d'épidémiosurveillance des maladies des abeilles fonctionnant de manière continue et dont la gestion serait confiée à une autorité unique, indépendante et fiable.

2. De manière à améliorer l'organisation de la filière, l'Agence a en particulier souligné l'importance de créer un institut technique apicole regroupant une interprofession du miel. Cette structure permettrait la mise en place de plans d'actions de prévention et la création de nouveaux outils destinés aux exploitants apicoles. Elle favoriserait également le dialogue entre différents acteurs et notamment entre apiculteurs et agriculteurs ainsi qu'entre industriels pharmaceutiques et apiculteurs.

3. Concernant la **réglementation de la filière**, l'Agence a recommandé la **remise en vigueur de la déclaration annuelle du nombre de ruches** par les exploitants apicoles dans un but strictement sanitaire et la **mise en œuvre de mesures coercitives** en cas de non respect de la réglementation.

4. Afin de favoriser la pollinisation, l'Agence a émis une série de suggestions afin de permettre l'accès continu des pollinisateurs à des ressources mellifères et pollinifères et ainsi d'éviter l'alternance de périodes d'abondance et de carence.

5. Des besoins en terme de recherche appliquée ont finalement été identifiés afin d'améliorer la lutte contre les agents pathogènes biologiques et chimiques de l'abeille domestique, d'accroître les connaissances en zootechnie apicole et de mieux comprendre les causes multifactorielles des troubles constatés.

Plus de 80 % des espèces végétales sont tributaires de nombreuses espèces d'insectes pollinisateurs et en particulier des abeilles qui contribuent à leur survie et à leur évolution.

II. LE TRAVAIL DE SYNGENTA AGRO AUX CÔTÉS DES APICULTEURS

Denis TARDIT, président directeur général de Syngenta Agro

Depuis 2003, Syngenta dispose d'un groupe environnement, avec cinq ingénieurs sur le terrain ainsi que d'autres collaborateurs au siège. De nombreuses actions ont été menées pour mieux comprendre les problèmes de la filière apicole et les résoudre. Nous souhaitons comme tous les acteurs des secteurs agricoles et apicoles travailler en toute sérénité et que le cheptel apicole soit en parfaite santé.

André FOUGEROUX, responsable environnement national Syngenta Agro

Depuis cinq ans, je travaille sur la gestion de la biodiversité dans les milieux agricoles. Selon moi, l'agriculture peut être productrice de biodiversité. Nous nous interrogeons dès lors sur les territoires agricoles et sur leur gestion. C'est dans ce cadre que nous avons étudié les besoins alimentaires des abeilles et des pollinisateurs plus généralement. Or de vastes proportions de notre territoire sont dépourvues de fleurs et une ruche a besoin de trente kilos de

pollen par an pour se développer. Outre la quantité, il faut aussi que ce pollen soit d'origines variées. Nous avons ainsi travaillé sur la disponibilité en pollen pour des ruchers sur une douzaine de fermes françaises. Dans les zones de grandes cultures, de juin à septembre, nous avons ainsi remarqué une importante carence en pollen. Nous avons alors recommandé l'implantation de plantes pollinifères, ce qui est assez aisé, à l'échelle d'une exploitation par exemple avec des légumineuses. Avec l'INRA, nous avons en outre installé 120 ruches sur la montagne de Reims ainsi que 20 ha de jachère sur 1 500 ha, soit 77 % du pollen nécessaire aux ruches pour moins de 1 % de la zone totale.

Par ailleurs, nous nous investissons actuellement sur le sujet des pollinisateurs sauvages avec les producteurs de melons, qui ont besoin de la pollinisation pour assurer leurs rendements et donc leur compétitivité.

Au sujet des problèmes parasitaires des abeilles, nous avons fourni des efforts en matière de lutte contre le varroa. Nous avons par exemple travaillé sur l'utilisation de champignons pathogènes du varroa, selon une méthode de lutte biologique.

Au sujet des problèmes parasitaires des abeilles, nous avons fourni des efforts en matière de lutte contre le varroa. Nous avons par exemple travaillé sur l'utilisation de champignons pathogènes du varroa, selon une méthode de lutte biologique. Les solutions chimiques quant à elles sont minces ; une seule semble fonctionner correctement mais le varroa sera sans doute capable de s'y adapter. Nous souhaitons en outre trouver des successeurs aux matières actives existant actuellement. De plus, nous nous penchons de plus sur un système de piégeage du varroa, en partenariat avec des équipes américaines. A l'avenir, je souhaite pour ma part que ces trois méthodes de lutte soient combinées. Nosema ceranae est aussi soupçonné d'être responsable de mortalités chez les abeilles. Sur la base des travaux que nous avons fait, nous avons constaté que les abeilles peuvent se débarrasser

dans certaines conditions de ce parasite grâce à leur alimentation. Enfin, rappelons que la France est le principal producteur de semences en Europe. Nous avons noué un partenariat avec des apiculteurs et des agriculteurs, afin d'obtenir la production maximale de semences pour le colza, ce qui permet ainsi d'avoir une relation gagnant-gagnant entre agriculteur/apiculteur et Syngenta.

Nous souhaitons donc que des chercheurs et des laboratoires performants nous rejoignent. Nous avons en outre besoin de concertation permanente avec les apiculteurs. En France, nous déplorons cependant un manque en termes de laboratoires d'analyse de routine, sur les problèmes de l'abeille.

III. SYNTHÈSE DES QUESTIONS DES PARLEMENTAIRES

Michel RAISON, député de la Haute-Saône

Nous connaissons des problèmes de mortalité de l'abeille en Haute-Saône, dans des territoires plutôt protégés. Au sujet de la responsabilité de l'utilisation normale des produits chimiques, une étude a-t-elle été menée ?

Dominique BRAYE, sénateur des Yvelines

Quel est actuellement la gravité de ces mortalités de l'abeille ? Des études ont-elles été menées au sujet des systèmes de défense de l'abeille ?

Alain FAUCONNIER, sénateur de l'Aveyron

Disposons-nous de statistiques au sujet des différences de mortalité des abeilles selon les zones ainsi que d'éléments à propos de la génétique des abeilles ? Des études ont-elles été menées, comparant la mortalité chez les abeilles dans les ruches cultivées selon des méthodes biologiques et sur des zones conventionnelles ?

Rémy POINTEREAU, sénateur du Cher

Je suis agriculteur et producteur de semences. Je constate des accidents de mortalité des abeilles, surtout avec des mélanges d'anciens produits chimiques. Or la mortalité des abeilles demeure à présent également, alors que ces produits ne sont plus utilisés. Quel en est donc la cause ? J'ai également l'impression que les apiculteurs manquent d'organisation.

André CHASSAIGNE, député du Puy-de-Dôme

Le développement de l'apiculture amateur peut-il avoir des conséquences sur la mortalité des abeilles ?

Jean-Yves LE DEAUT, député de Meurthe-et-Moselle

Quelle est votre position à propos des abeilles et des OGM, notamment concernant la dissémination des flux de gènes ?

Bernard TOMA, président du comité d'experts spécialisé en santé animale de l'AFSSA

Tout d'abord, il n'y a pas qu'une seule cause de mortalité chez les abeilles, mais elles sont multiples. Elles peuvent varier en fonction des années, des zones, etc. Ces éléments peuvent en outre être associés. Toutefois, **pour que les apiculteurs soient**

convaincus que les pesticides ne constituent pas la cause majeure de mortalité des abeilles, beaucoup de temps et de travail seront nécessaires.

Par ailleurs, la filière apicole est très hétérogène, ce qui constitue une difficulté supplémentaire. Ainsi, 3 % des apiculteurs possèdent 50 % des ruchers. La qualité des traitements effectués est donc tout à fait diverse, de même que le respect des bonnes pratiques ainsi que les rendements en miel.

En ce qui concerne l'intoxication chronique des abeilles, nous avons en outre besoin de travaux supplémentaires afin de préciser cet aspect. Une meilleure sélection des abeilles, notamment pour les reines, pourrait également être bénéfique.

André FOUGEROUX

Au sujet du niveau de pertes réelles, nous manquons de chiffres fiables. Le taux de renouvellement " normal " dans un rucher se situe entre 10 et 15 %.

Le gaücho et le régent ont été suspendus sur maïs et tournesol en 2004, mais les mortalités d'abeilles n'ont pas chuté pour autant. Par ailleurs, les niveaux de mortalité sont équivalents dans des zones peu agricoles et dans des zones d'agriculture intensive.

Denis TARDIT

Le varroa est un acarien ; il est donc particulièrement susceptible de développer des résistances. Nous constatons un manque de recherche dans ce domaine. L'AFSSA a également demandé de travailler sur ce sujet. Après une phase de sélection de substances actives observées comme efficaces contre le Varroa, nous commencerons ainsi des tests dans les ruches dès le printemps prochain. Il est également intéressant de disposer de produits biologiques afin de bénéficier de modes d'actions différents pour limiter les résistances. Par ailleurs, le suivi est important et il nous a permis d'améliorer nos connaissances en ce qui concerne la Nosémose. Ainsi, les observations ont révélé des effets bénéfiques inattendus de certains pollens pour lutter contre la Nosémose. Afin de valider de telles hypothèses, **il serait pertinent de disposer d'un institut, pouvant prendre le relais en matière de recherche.**

Claude GATIGNOL, député de la Manche

Certaines races d'abeilles présentent-elles des résistances ? Ne faudrait-il pas les sélectionner ? Les plantes transgéniques portant des gènes insecticides présenteront-elles un risque pour les abeilles ?

André FOUGEROUX

La sélection des abeilles s'effectue selon deux critères : la production de miel et la douceur des abeilles. Or les abeilles agressives sont plus résistantes aux facteurs extérieurs. Il est possible que des critères de résistances aient été perdus du fait de cette sélection empirique.

André CHASSAIGNE, député du Puy-de-Dôme

Est-il par ailleurs possible d'envisager une forme de contractualisation entre les apiculteurs et le milieu agricole ? L'apiculteur pourrait en effet tirer des revenus du rôle de ses abeilles en matière de pollinisation.

André FOUGEROUX

Au sujet de la rémunération de services de pollinisation, la production de miel français est de 20 000 tonnes de miel en France, pour un chiffre d'affaires d'environ 100 000 millions d'euros. Selon les estimations, le service de pollinisation est équivalent à ce même chiffre d'affaires. Ce service de pollinisation est en outre souvent effectué par des producteurs professionnels.

Bernard TOMA

Aux États-Unis, la location de ruches pour la pollinisation de cultures constitue l'une des ressources financières des apiculteurs.

Pascal DEGUILHEM, député de la Dordogne

Nous sommes confrontés en Dordogne au problème invasif du frelon asiatique. Comment traiter ce nouveau danger ?

André FOUGEROUX

Au sujet du frelon asiatique, venu de Chine, la meilleure solution semble être le piégeage, afin de limiter les populations. Toutefois, un équilibre se créera sans doute peu à peu, selon les spécialistes du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

Jean BIZET, sénateur de la Manche

Il semble difficile de dialoguer avec les apiculteurs au sujet des causes de la mortalité des abeilles, persuadés qu'ils sont de l'importance du rôle des produits chimiques en la matière. Nous avons ainsi rencontré beaucoup de difficultés à faire émerger une réponse sur ce sujet de la mortalité des abeilles. Une phase d'examen scientifique était donc nécessaire. Le débat se dépassonne doucement et il sera bientôt temps d'effectuer des propositions d'évolutions saines, sans, bien sûr, que cela n'occasionne des changements radicaux pour les agriculteurs. Il faudrait essayer de "moraliser" le fonctionnement des ruchers, par la contractualisation, entre agriculteurs et apiculteurs.

SOIXANTE-SEPT PARLEMENTAIRES DÉJÀ MEMBRES ...

QUARANTE-SEPT DÉPUTÉS

Jean-Yves LE DEAUT, Député de Meurthe-et-Moselle

Jacques BASCOU, Député de l'Aude
Chantal BERTHELOT, Députée de Guyane
Christophe BOUILLON, Député de la Seine-Maritime
Loïc BOUVARD, Député du Morbihan
Françoise BRANGET, Députée du Doubs
André CHASSAIGNE, Député du Puy-de-Dôme
Jean-Louis CHRIST, Député du Haut Rhin
Jean-Michel COUVE, Député du Var
Stéphane DEMILLY, Député de la Somme
Pascal DEGUILHEM, Député de la Dordogne
Michel DIEFENBACHER, Député du Lot-et-Garonne
Nicolas FORISSIER, Député de l'Indre
Daniel GARRIGUE, Député de la Dordogne
Claude GATIGNOL, Député de la Manche
Jean GAUBERT, Député des Côtes-d'Armor
Alain GEST, Député de la Somme
François-Michel GONNOT, Député de l'Oise
Antoine HERTH, Député du Bas-Rhin
Christian JACOB, Député de Seine-et-Marne
Denis JACQUAT, Député de la Moselle
Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Députée de la Sarthe

Marguerite LAMOUR, Députée du Finistère
Marc LE FUR, Député des Côtes-d'Armor
Jacques LE GUEN, Député du Finistère
Marylise LEBRANCHU, Députée du Finistère
Michel LEJEUNE, Député de Seine-Maritime
Michel LEZEAU, Député d'Indre-et-Loire
Lionnel LUCA, Député des Alpes-Maritimes
Marie-Lou MARCEL, Députée de l'Aveyron
Jean-Claude MATHIS, Député de l'Aube
Pierre MEHAIGNERIE, Député de l'Ille-et-Vilaine
Patrick OLLIER, Député des Hauts-de-Seine
Christian PATRIA, Député de l'Oise
Germinal PEIRO, Député de la Dordogne
Michel PIRON, Député du Maine-et-Loire
Josette PONS, Députée du Var
Jean PRORIOU, Député de Haute-Loire
Catherine QUERE, Députée de Charente-Maritime
Didier QUENTIN, Député de Charente-Maritime
Michel RAISON, Député de la Haute-Saône
Marcel ROGEMONT, Député d'Ille-et-Vilaine
Philippe TOURTELIER, Député d'Ille-et-Vilaine
Catherine VAUTRIN, Députée de la Marne
Jean-Sébastien VIALATTE, Député du Var
Jean-Claude VIOLLET, Député de la Charente
André WOJCIECHOWSKI, Député de la Moselle

VINGT SÉNATEURS

Jean BIZET, Sénateur de la Manche

Serge ANDREONI, Sénateur des Bouches du Rhône
Dominique BRAYE, Sénateur des Yvelines
Alain CHATILLON, Sénateur de la Haute-Garonne
Marcel DENEUX, Sénateur de la Somme
Alain FAUCONNIER, Sénateur de l'Aveyron
Christian GAUDIN, Sénateur du Maine-et-Loire
Benoît HURE, Sénateur des Ardennes
Jean-Claude MERCERON, Sénateur de la Vendée
Jacqueline PANIS, Sénatrice de Meurthe-et-Moselle
Jean-Marc PASTOR, Sénateur du Tarn
Jackie PIERRE, Sénateur des Vosges
Rémy POINTEREAU, Sénateur du Cher
Daniel RAOUL, Sénateur du Maine-et-Loire
Paul RAOULT, Sénateur du Nord
Charles REVET, Sénateur de la Seine-Maritime
Esther SITTLER, Sénatrice du Bas-Rhin
Daniel SOULAGE, Sénateur du Lot-et-Garonne
Raymond VALL, Sénateur du Gers
Alain VASSELLE, Sénateur de l'Oise

Rejoignez le club Cérés : secretariat@club-ceres.fr



Secrétariat général : 01 41 14 99 00 / secretariat@club-ceres.fr



Conseil scientifique



Partenaire